

43^e législature, 2^e session (depuis le 23 septembre 2020)
Comportements contrôlants ou coercitifs dans les relations intimes

Mémoire pour le projet de loi C-247

Mémoire d'une survivante
Angela Matthews

le 27 février 2021

Monsieur le ministre de la Justice,

Mesdames et messieurs les députés,

Aujourd'hui, je sors courageusement de l'ombre et j'affirme que j'ai été victime d'un contrôle coercitif de 2002 à aujourd'hui. Je suis aussi une SURVIVANTE. Comme Maya Angelou l'a dit : « Je ne suis qu'une seule voix, mais je parle pour dix mille. » J'ai lu l'appel lancé par l'ombudsman fédérale, Mme Heidi Illingworth, qui demandait au juge Lametti d'ajouter le contrôle coercitif au Code criminel du Canada et qui a été présenté au Comité de la justice chargé d'étudier le projet de loi C-247. Je remercie tout particulièrement le député Randall Garrison d'avoir mis en lumière un crime aussi tragique qui cause des dommages permanents aux femmes, comme moi-même, à cause de traumatismes répétés. Je remercie aussi tout particulièrement les témoins qui ont comparu au cours des réunions du comité parlementaire de la Chambre des communes que j'ai suivies fiévreusement. Il est tellement important que le projet de loi C-247 soit ajouté au Code criminel du Canada, comme il l'a été dans les autres pays du Commonwealth. Le Canada est censé être une terre de liberté; je suis cependant d'accord avec les témoins qui ont dit qu'il s'agit d'un crime contre la liberté, comme je ne le sais que trop bien, l'ayant vécu dans ma peau dans le cadre de ma relation avec mon conjoint de droit. Je l'ai quitté il y a cinq ans et demi, dans des circonstances tragiques, et pourtant il refuse de divorcer, de séparer nos biens et de me donner le moindre sou pour mes nécessités de la vie. Je vais commencer par me présenter avant de continuer à raconter l'histoire que j'ai vécue avec mon AGRESSEUR, y compris la violence que j'ai douloureusement endurée même après la séparation. Je poursuivrai en formulant mes recommandations pour terminer par une déclaration de la victime dans l'espoir qu'elle puisse aider d'autres survivantes. Tout ce que je vous demande, c'est de lire mon histoire et de la garder à l'esprit au fur et à mesure que vous irez de l'avant avec tout ce qui concerne ce comité parlementaire et l'adoption du projet de loi C-247.

Je suis née au milieu des années 1970 de parents dysfonctionnels qui croyaient que le mariage c'est pour la vie, quelles que soient les épreuves que vous réserve le sort. Quand j'étais enfant, j'avais trois responsabilités : être la fille responsable, celle qui était là pour tout raccommoder; garder les secrets; et ne jamais perdre le sourire. Malgré les défis que j'ai dû relever en grandissant, j'ai surmonté les obstacles et j'ai obtenu en 2000 un baccalauréat ès arts en sociologie et en psychologie d'une prestigieuse université canadienne, avec concentration en criminologie. Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai cherché à réaliser mes rêves. J'avais réussi mes études sans m'endetter à force de travailler dur et grâce à des bourses, je venais d'emménager avec ma meilleure amie, j'avais mon chez-moi et un grand cercle d'amis. J'allais conquérir le monde, en espérant me concentrer sur ma carrière, devenir maman et faire de beaux voyages. Je suis devenue rédactrice pour la police métropolitaine et j'ai conservé mon poste de 2000 à 2008. De toute évidence, la justice et la vérité sont mes deux convictions les plus fortes et c'est LE MOMENT POUR MOI de retirer MON pouvoir à mon agresseur et de faire entendre MA voix. C'est un honneur de pouvoir vous raconter mon histoire, car j'espère que vous verrez qu'il s'agit non seulement d'un crime contre la liberté, mais aussi d'un exemple flagrant d'oppression et d'assujettissement. C'est aussi une question qui m'amène à me demander pourquoi, comme bien d'autres, j'en suis sûre, je suis passée entre les mailles du filet comme victime du contrôle coercitif au Canada, pays de la liberté, ayant quitté mon partenaire en 2015, souffrant d'une incapacité permanente avec dépression et un trouble de stress post-traumatique complexe, sans parler des mauvais traitements que j'ai subis après la séparation depuis ces dernières cinq années et demie. Tout ce que je veux, c'est poursuivre ma vie en liberté. Malheureusement, pour appeler les choses par leur nom, cet homme est comme un virus qui vit dans mon cerveau et qui ne disparaîtra pas. Au lieu de m'aider, les avocats ont empiré la situation et, petit à petit, les abus se répercutent sur ma santé physique et mentale, sur ma vie et sur mes relations quotidiennes. D'après mon expérience, je ne saurais assez insister sur le fait que le contrôle coercitif est un crime de prédation. Les hommes faibles apprennent à réprimer leurs émotions, car on leur inculque la notion selon laquelle les garçons « ne pleurent pas ». Ils grandissent ensuite pour rechercher et opprimer des femmes bonnes, gentilles et souvent vulnérables pour exercer du pouvoir et se sentir mieux dans leur peau. Dans mon cas, toute cette relation a été une arnaque et un jeu depuis le premier jour; je ne m'en suis aperçue que

beaucoup trop tard. J'ai documenté en privé les abus depuis 2009 environ et j'ai écrit littéralement des centaines de pages, alors je vous prie de tenir compte de la difficulté que j'ai eue à résumer tout cela en une douzaine de pages. Les détails sont atroces et je vous en ferai grâce, mais je vais vous brosser un tableau de ma relation avec un homme qui est coercitif et contrôleur et qui garde son emprise sur moi encore aujourd'hui.

Je tiens à dire dès le départ, un peu plus d'un an après avoir rencontré mon ex, après avoir emménagé avec lui, que mon superviseur m'a fait consulter les services de psychologie en 2004, après une évaluation de rendement qui n'avait pas l'éclat des évaluations des quatre années précédentes, quand je recevais de nombreux éloges des policiers et de l'administration municipale avec lesquels j'ai travaillé. À l'époque, j'étais en formation pour devenir superviseuse d'unité et j'étudiais beaucoup d'autres aspects du service de police. Avant de rencontrer mon ex, je n'avais aucun problème de santé mentale et je n'avais jamais vu de psychologue, encore moins de psychiatre. C'est en 2004 que j'ai rencontré le Dr M, ancien psychiatre de police et expert judiciaire fédéral et provincial. J'ai eu le privilège de maintenir ma relation de psychothérapie avec lui depuis 2004. Il a été mon héros incognito et il m'a donné le soutien, la confiance, l'estime et la confiance nécessaires pour faire ce que je fais aujourd'hui. Je lui ai remis une copie de la « Lettre adressée au ministre David Lametti concernant une mesure législative visant à faire le contrôle coercitif une infraction au Canada » que Mme Illingworth a écrite le 5 juin 2020, ainsi que le document de recherche des professeures Carmen Gill et Mary Aspinall soumis le 20 avril 2020, intitulé « Comprendre le contrôle coercitif dans le contexte de la violence entre partenaires intimes au Canada : Comment traiter la question par l'entremise du système de justice pénale? ». Le Dr M a lu ces documents et nous sommes tous deux convaincus que j'ai des arguments pour faire avancer cette question sociale très importante. Ce qui a été difficile, c'était de trouver ma voix, en raison de la tendance à me taire de honte et de peur de subir d'autres préjudices; une peur que mon ex m'a inculquée ces 18 dernières années. Je vous rappelle que j'étais une femme confiante, indépendante, forte et instruite lorsque j'ai rencontré cet homme. Je souffre maintenant d'une invalidité permanente pour cause de TSPT complexe et de dépression, et j'imagine, comme le laissent entendre les documents, de dommages au cerveau; j'ai vécu dans la pauvreté, je vis maintenant chez une amie qui m'a gracieusement accueillie, et je n'ai pas d'avocat en ce moment. Lui, par contre, vient d'une famille riche et il a cessé de travailler avec un potentiel de revenu de plus de 100 000 \$ pour pouvoir vivre dans le luxe sans avoir à me payer. Pourtant, il refuse de divorcer et ne m'a pas donné un triste sou pour mes nécessités de la vie, et il refuse de séparer nos biens. Je vous rappelle que je l'ai quitté en 2015.

Comme l'a dit Viktor Frankl dans « An Unheard Cry for Meaning », il faut trouver un sens à la souffrance. C'est un sens que je veux donner à ma vie, prendre les citrons les plus aigres qu'elle m'a réservés et ajouter du sucre à cette espèce de limonade. Je veux être un agent de changement. Je veux aider à améliorer la vie des femmes et des enfants. J'imagine que beaucoup d'entre vous ont des jeunes filles et des proches qui vous tiennent à cœur. J'ai des belles-filles de 21 et 23 ans qui ont été très affectées par cette relation et celle avec leur mère biologique, sans parler de leurs grands-parents et de leur famille élargie, qui sont tous victimes d'aliénation. Je ne peux souffrir de voir une autre femme subir de la violence conjugale avec des traumatismes psychologiques et émotionnels aussi terrifiants que les miens, ni de voir une autre femme au Canada passer inaperçue entre les mailles du filet, comme moi. Surtout en ce qui concerne le système du droit de la famille, où j'ai embauché et congédié une avocate de l'aide juridique et une avocate plaidante du secteur privé qui m'ont toutes deux laissé tomber misérablement au cours des quatre dernières années et demie tout en sachant que je continuais de subir la violence conjugale, et j'entends bien en toucher un mot au barreau et à la Commission des droits de la personne de la province. Je crois sincèrement que le contrôle coercitif est une violation des droits de la personne reconnue par les Nations Unies et je vous supplie d'en tenir compte aujourd'hui.

J'ai rencontré mon ex-conjoint en décembre 2002, trois mois après que son ex-épouse a quitté leur domicile, sur un site de rencontre où on croit, en rétrospective, qu'il cherchait une nouvelle mère pour ses enfants,

quelqu'un pour l'aider à être un pilier de sa communauté et à briller parmi ses pairs. Le laisser comme je l'ai fait, c'était lui enlever ce statut de pilier et ternir tout ce lustre, et maintenant il est là pour me punir. Il m'a dit que son ex-épouse souffrait de maladie mentale et qu'elle avait abandonné leurs deux filles. J'étais horrifiée et je me sentais désolée pour lui et pour les filles. Il s'est présenté comme un homme extrêmement charmant, propriétaire d'une entreprise prospère, mais qui avait de la difficulté à gérer la responsabilité d'être un père célibataire. En rétrospective, je crois que ce qui l'attirait de moi, c'était mon amour pour les enfants, car je lui ai parlé de mon expérience de bénévolat auprès de nombreux organismes pour enfants et de mon désir d'être mère. Il m'a fait la cour en m'emmenant à des restaurants de luxe et en m'invitant à passer des fins de semaine coûteuses. Il ressemblait à celui que je croyais être mon « prince charmant », car il était tellement différent de tout autre homme que j'avais fréquenté et de mon propre père d'ailleurs. Malheureusement, il m'a attirée assez facilement, mais il a fini par être bien pire que tout autre homme que j'ai pu rencontrer. Il était un prédateur et j'étais jeune et naïve à ce qu'il paraît, car je faisais abstraction de tous les signaux d'alarme.

Nous avons discuté de mes préoccupations relationnelles, comme le fait que je ne voulais pas vivre dans la maison de son ex-épouse et que je voulais être moi-même mère, puisqu'il avait subi une vasectomie deux ans plus tôt. Il m'a promis le monde entier. Il m'emmenait voir des maisons en vente toutes les deux fins de semaine, et nous avons même vu un urologue pour faire inverser sa vasectomie. Ce n'est que moins de quatre mois après l'avoir rencontré et seulement sept mois après le départ de leur mère biologique, au printemps 2003, qu'il a insisté pour me présenter à ses filles, qui étaient alors âgées de trois et de cinq ans. Je lui ai fait savoir que j'hésitais à rencontrer les filles, car je ne croyais pas que c'était bon pour elles, puisque si jamais les choses ne fonctionnaient pas entre nous, elles seraient affectées par toutes ces allées et venues de femmes dans leur vie. Peu de temps après, il m'a annoncé qu'il avait dit à ses filles que « papa a une nouvelle amie spéciale » et que nous allions tous nous rencontrer pour le souper et un jeu de quilles ce soir-là. J'ai paniqué, mais j'ai accepté. La plus jeune s'est immédiatement accrochée à moi et je les appellerai désormais « mes filles », car j'ai passé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à les élever depuis le moment où j'ai déménagé, quelques mois plus tard, jusqu'en 2015.

Après avoir rencontré les filles, tout a changé. Il m'a dit que son ex lui avait dit qu'elle ne l'aimait pas, qu'elle ne l'avait jamais aimé et que j'avais intérêt à ne jamais lui faire le coup. Il a aussi commencé à me menacer que si je quittais la relation, je ne pourrais plus avoir de relation avec les filles, dont j'étais déjà tombée amoureuse. Nous nous sommes mariés aux îles Vierges en 2005. Il a fait un million de promesses, mais aucune ne s'est matérialisée, y compris celle d'avoir un enfant et de déménager de la maison où je ne voulais pas vivre. Au fil des ans, les menaces et les abus sont devenus plus directs. De plus, au moment où les choses ont changé, il m'a dit qu'à l'âge de 13 ans, ses parents l'ont placé dans un pensionnat militaire privé parce qu'ils trouvaient qu'il était devenu un jeune délinquant, buvant, fumant de la marijuana et volant des voitures avec ses amis. Il a dit qu'au cours de ses quatre années là-bas, il a subi un test qui a donné « positif » comme « psychopathe » et s'est vanté du fait que, lorsqu'il vivait à St. Catherine's, en Ontario, c'était dans la même rue que Paul Bernardo et lorsque nous nous rendions dans la région, il nous emmenait en voiture à cet endroit et le montrait du doigt. J'ignore s'il disait vrai, mais vous pouvez imaginer la frayeur que cela me produisait et qui était toujours présente dans mon esprit. Il répétait l'histoire au fil des ans, à moi et à d'autres, et j'ai pensé que c'était la chose la plus étrange dont on pouvait se vanter et à laquelle on voudrait s'associer. Autre chose qui me faisait peur, c'est que lorsqu'il montait en colère, ses yeux passaient du bleu vif au noir, et je trouvais que c'était la chose la plus étrange et effrayante qui soit. De plus, quand il me parlait, il le faisait d'un ton très faible, lent, froid et calculateur, ce qui me faisait peur aussi. Pendant ses études privées, il est devenu réserviste et, à 18 ans, il s'est joint aux rangs des Forces armées canadiennes. Il a participé à deux missions aux Nations unies sans aucune conséquence sur le plan de la santé mentale. Il a été libéré avec une pension d'invalidité physique et a repris ses études en génie informatique avec une moyenne de 3,99, mais il a fini par se retrouver aux ventes. Autre chose que j'ai trouvée extrêmement troublante, c'est que pendant tout le temps où nous étions ensemble, il ne s'est pas une seule fois montré prêt à honorer le jour du Souvenir.

À mon grand désarroi, peu de temps après avoir emménagé ensemble, j'ai appris qu'il m'avait trompée au sujet d'une marge de crédit à plafond élevé et que sa compagnie, tout comme lui, ne faisait pas d'argent. Il s'agissait d'une entreprise de réseautage où il passait ses après-midi et ses soirées à picoler, et j'ai fini par apprendre qu'il était aussi alcoolique. Au fil du temps, il m'a dit qu'il buvait à cause de moi, mais je sais maintenant qu'il n'en était rien, et que ce n'était qu'un autre écran de fumée pour justifier ses mauvais traitements, car il buvait depuis l'âge de 13 ans. J'ai aussi appris plus tard que son ex-épouse avait renoncé à ses droits de douaire et qu'elle avait quitté sa vie, sa maison et ses enfants pour la somme de 15 000 \$. Il m'a parlé de deux notes de suicide qu'elle avait rédigées, précisant qu'il s'en servirait devant les tribunaux si jamais elle s'avisait de tenter d'obtenir la garde des enfants, car cela prouverait qu'elle est une mère inepte. Les gens me demandaient souvent pourquoi je n'étais pas partie. C'est inexplicable. À ce moment-là, il avait déjà chassé de ma vie bon nombre de mes amis policiers, il m'avait fait vivre dans un état de peur et je ne pouvais pas m'empêcher de penser que je ne reverrais plus jamais les filles. Il me semblait qu'elles avaient besoin de protection contre lui, après avoir chassé leur mère. Cette pensée me terrorisait.

Comme j'étais d'avis que les problèmes de santé mentale n'étaient pas une bonne raison pour que leur mère soit séparée de ses filles, au fil du temps, nous sommes devenues amies et j'étais comme un pont entre elle (et sa famille) et les filles, ce qu'il n'aimait PAS. Il nous a donc rendu la vie beaucoup plus difficile pour nous deux, en semant la zizanie entre nous et en manipulant les filles pour qu'elles préfèrent leur « nouvelle » mère. Je lui ai assuré que je ne voulais pas la remplacer, que je voulais devenir la mère de mon propre enfant et que nous pourrions être une alliance parentale qui profiterait aux filles, mais à ce moment-là, son estime de soi était complètement ébranlée. Et je ne savais plus quoi penser de l'homme et de la véracité de ses dires, car son ex ne semblait pas être la personne qu'il m'avait décrite dans ses histoires.

Comme je l'ai mentionné, je n'avais jamais eu de problèmes de santé mentale avant de rencontrer ce prédateur. Notre relation a consisté en un va-et-vient, tantôt m'idéalisant, tantôt me dévalorisant. Pendant les deux premières années de notre relation, il a passé ses après-midi et ses soirées à boire pendant que je jonglais pour payer les factures, élever les filles et travailler 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours sur 365 dans un poste essentiel au sein de notre service de police métropolitain. À l'automne 2004, lors d'une séance en consultation matrimoniale, je lui ai dit que j'allais partir s'il n'avait pas un vrai emploi. J'étais ferme à ce moment-là. Ça a fait son effet et c'est à ce moment-là qu'il a commencé à travailler dans la vente au détail où il a eu beaucoup de succès jusqu'en 2018, quand il y a renoncé pour éviter de me verser une pension alimentaire. En 2004, le Dr M a émis un diagnostic confirmant ma dépression et j'ai pris environ six mois de congé de maladie.

En 2006, à l'âge de sept ans, ma fille cadette éprouvait une anxiété extrême. À ce moment-là, sa mère et lui se sont rencontrés et ont accepté une ordonnance parentale qui permettait aux enfants de choisir avec qui vivre sans qu'elle doive verser une pension alimentaire. C'est une autre chose dont il aimait se vanter auprès de sa famille et de ses amis, c'est-à-dire que tant qu'il refusait une pension alimentaire de sa part, elle n'avait aucun choix quant à la façon dont les enfants seraient élevés. C'est devenu la principale source de discorde entre nous. Chaque année, à Noël, il insistait pour gâter les filles afin qu'elles choisissent de passer Noël avec nous et non avec leur mère. J'ai trouvé cela extrêmement déchirant. Cependant, il n'y a pas eu de dispute avec lui au sujet des décisions importantes touchant les enfants. C'est à cette époque de l'ordonnance parentale que nous avons obtenu la garde physique exclusive de la plus jeune. Quelques années plus tard, nous l'avons obtenue pour l'aînée. Au début, j'ai embarqué dans cette relation consciente de mon rôle de belle-mère, mais je n'ai JAMAIS pensé, cru ou imaginé devoir abandonner ma carrière et ma vie pour devenir leur mère à temps plein, rester à la maison, surtout que je n'ai pas eu d'enfant. J'étais axée sur ma carrière et bien partie pour réussir au sein du Service.

C'est aussi à cette époque, alors que j'étudiais au Collège de police d'Ottawa pour faire progresser ma carrière, que je suis tombée « malade » de nouveau. J'avais commencé à m'automutiler, ce que je n'avais jamais fait auparavant. À ce moment-là, mon employeur m'a envoyée suivre une thérapie comportementale dialectique

(TCD) de nature privée. Je l'ai fait pendant plus de deux ans, tout en recevant des prestations d'invalidité de longue durée. Mon ex estimait à l'époque que travailler dans les services de police était trop dur pour moi sur le plan émotionnel et que l'horaire était incompatible avec une vie familiale et que, comme notre fille cadette éprouvait une anxiété extrême, il serait préférable pour moi de quitter mon emploi et d'élever ses deux filles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, de 2008 à 2015. Sa mère avait été femme au foyer et c'est la vie qu'il voulait pour moi, contre mon gré. Cela allait également à l'encontre des conseils de mon thérapeute en TCD et je me sentais coupable de l'argent dépensé par mon employeur, mais il ne s'en souciait pas et n'avait aucun respect pour l'autorité. Ma maladie s'est aggravée et, en 2012, j'ai commencé à recevoir des prestations d'invalidité du RPC.

Mon ex voulait à tout prix assister à mes séances de psychothérapie après mon départ de la police; il se montrait charmant et détournait les questions qui nous concernaient en évoquant le problème de « maladie mentale » que j'avais, moi et ma famille élargie, tout en se présentant comme mon plus grand partisan. Il disait toujours que mes problèmes de santé mentale ne regardaient personne et continuait de m'appeler sa « femme trophée ». C'est ainsi qu'il m'interpellait et c'est aussi le terme qu'il utilisait en parlant de moi aux quelques amis que nous avions, car je participais à tous les aspects de la vie de nos filles, à leur éducation à l'école privée et à des activités de bénévolat dans notre collectivité. Nous étions l'image même d'une famille parfaite, vivant en banlieue, mère au foyer, auto de luxe, école privée et voyages fréquents. Aussi, les filles et moi nous avons fait beaucoup de bénévolat dans notre collectivité dès leur très jeune âge parce que j'ai toujours cru à la générosité. Tout cela jusqu'à ce que cette vie m'a rendue très malade, à savoir le fait de devoir arborer un faux sourire tous les jours, vivre avec la dépression et continuer de courir d'une réunion à une autre, d'un comité à un autre, qu'il s'agisse d'une collecte de fonds ou d'autre chose, divertir nos proches et amis et maintenir ce pilier de la collectivité et de la famille qu'il cherchait si désespérément à incarner, car il s'agissait pour lui de bien paraître et de briller. À ce moment-là, il avait écarté toutes mes amitiés les plus proches et je m'étais isolée, en dehors des relations que j'avais établies au sein de l'école et de la communauté et, bien sûr, des voisins d'à côté qu'il trouvait absolument adorables et avec qui nous nous étions empêtrés au point de partager tous les aspects de la vie, si ce n'est qu'il refusait que l'on dise quoi que ce soit sur les problèmes de santé mentale, et la fête s'est poursuivie de 2009 à 2015. Ils aimaient faire la fête, et je me sentais souvent exclue ou je choisissais moi-même de ne pas y participer. J'ai fini par comprendre que j'étais seule et que je me sentais négligée à tous les égards par lui. Je suis devenue la meilleure amie de la femme, mais chaque fois qu'il y avait un problème, il se mettait toujours de son côté à elle et causait des problèmes entre nous deux. Je me sentais toute seule, en dehors de mes filles et des démons qui vivaient dans ma tête. La dernière année, j'ai choisi de renoncer à de nombreuses activités avec eux. De plus, j'ai choisi d'utiliser le mot « maison », parce que ce n'était pas un foyer, mais une maison d'horreur et j'étais devenue l'écran de fumée parfait pour la terreur et tout le mal qui se déroulait à l'intérieur. J'étais isolée, je savais comment garder des secrets, mais ce que je faisais le mieux, c'était d'afficher ce sourire trompeur tous les jours malgré la douleur et les mauvais traitements que je subissais, car j'avais l'impression à l'époque que c'était pour le bien de mes filles, pour les protéger. Du moment où j'ai rencontré ses filles jusqu'en 2015, il m'a constamment menacée de ne plus jamais me laisser les revoir si je m'avisais de le quitter. J'étais prise au piège. Il croyait cependant qu'il était important de discuter de la maladie mentale avec les filles dès leur plus jeune âge, car leurs deux mères souffraient de maladie mentale, mais il leur a dit de n'en parler à personne, ce qui n'était qu'un autre écran de fumée pour ses mauvais traitements.

J'ai entendu des témoins parler en long et en large des ordonnances de confinement face à la pandémie et du fait que le foyer n'est souvent PAS l'endroit le plus sûr pour beaucoup de femmes, et je ne le comprends que trop bien. En 2013, il a pris un poste où il travaillait de la maison deux ou trois jours par semaine, en plus de ses deux jours de congé habituels, et il m'a tellement brisée et bousculée lentement et insidieusement au fil des ans, me faisant croire que je n'étais même pas capable de faire bouillir de l'eau. J'étais devenue extrêmement dépendante de lui. Je remettais en doute tout ce que je faisais. Au fil des ans, aller à l'épicerie une fois par semaine pour échapper à sa présence constante était un luxe. Quand il se trouvait sur le lieu de travail, il avait

pris l'habitude de m'appeler constamment pour s'assurer que j'étais là et, en rentrant, il me faisait un lavage de cerveau, manipulait, mentait, me mettait en évidence ou contre le mur, sous prétexte qu'il m'aidait à « me réparer » parce qu'il disait toujours : « Quand tu iras mieux, nous irons mieux » et « alors nous pourrions avoir un bébé ». Cependant, avant même que je tombe malade, il avait dépensé trois fois le coût de l'inversion de sa vasectomie sur une super terrasse de luxe. Après chaque séance avec le Dr M, en sortant du bâtiment, il me disait : « Je me demande ce que le Dr M pense de moi ! » et je répondais : « Probablement que tu es un saint pour m'avoir supportée » et il répondait toujours : « probablement ! ». C'était presque comme s'il savait qu'il jouait au chat et à la souris avec le Dr M, l'expert judiciaire. À ce jour, je me sens encore blessée et désolée de n'avoir pu décrire au fil des ans mon vécu à l'homme en qui j'avais le plus confiance, mais mon ex me disait toujours qu'il ne me croirait jamais.

Au printemps 2015, tout a commencé à changer. J'ai commencé à me battre pour mon indépendance. Les filles avaient près de 16 et 18 ans à l'époque et j'estimais qu'elles étaient assez âgées pour maintenir une relation à part avec moi si je partais. Mon ex et moi discutons constamment parce que je voulais reprendre ma carrière ou parfaire mes études, et je voulais mon propre véhicule, comme celui que nous partagions, même si j'avais une deuxième auto, mais elle n'était pas sécuritaire ni à la hauteur de son rendement optimal. Il me disait toujours que nous avons besoin des appareils ménagers dernier cri alors que ceux que nous avions étaient tout neufs. Quant aux études, il disait sans ambages qu'il reprendrait ses études avant moi, car il avait un nouveau rêve de devenir électricien et, comme il gagnait de l'argent, c'est lui qui prenait les décisions. Je crois qu'à ce stade il me trouvait pas mal enjouante et estimait que ce serait une bonne idée pour moi de voyager à l'étranger, tout en faisant du bénévolat, tout comme l'avait fait sa mère. Je le suppliais de répondre à la question qui me troublait : « Je ne peux pas continuer à dire aux gens que je suis une mère au foyer qui s'occupe d'enfants de 16 et 18 ans » et il me criait : « T'as qu'à leur dire la vérité ! Tu es une femme au foyer. » Non, non, je ne l'étais pas. Ce n'est pas du tout ce que j'avais envisagé dans la vie.

Le 13 avril, quand je lui ai dit que je voulais le divorcer, il m'a rappelé les conséquences de mes demandes répétées et il m'a ordonné de NE PLUS soulever la question. C'était une « erreur » de ma part, d'après ce que je comprends maintenant, car cela lui a donné cinq mois pour me conduire agressivement à une dépression mentale où j'ai essayé de me suicider, considérant que c'était la seule façon d'échapper à mon mariage. Pendant la semaine de relâche au printemps, j'ai emmené les filles en Californie, nous avons loué une voiture et nous avons roulé d'un endroit à l'autre, et c'était à ce moment-là que J'AI SU que j'avais la confiance nécessaire pour redevenir indépendante. J'étais extrêmement fière de moi-même et je savais que je devais insister pour divorcer. Dans les huit heures suivant notre retour au Canada après minuit, il m'a pris à part et m'a dit qu'il était très fier de moi et que, par conséquent, il m'avait déposé un cadeau dans mon tiroir. Il m'a dit qu'il avait trouvé au sous-sol un soutien-gorge qui avait appartenu à son ex-épouse il y a bien des années, et il a pensé que je pourrais m'en servir. Je suis tombée dans les pommes et, encore aujourd'hui, je ne crois pas que le soutien-gorge n'ait jamais existé, surtout compte tenu des différences de taille, mais il m'a clairement dit cela pour me faire descendre de mes grands chevaux d'indépendance et de confiance. Il m'a dit qu'il s'en était débarrassé et il s'en est abondamment excusé; ce sont les seules excuses que j'ai reçues de cet homme en près de 19 ans. C'était son modus operandi de me bloquer, de me donner l'impression que j'étais folle et de refuser toute responsabilité pour quoi que ce soit, jamais.

Quelques jours plus tard, le Dr M lui a interdit d'assister à mes séances pour avoir avoué qu'il avait commis un tel acte sadique à mon égard, et il était bien entendu qu'il s'agissait d'une situation de violence familiale. Cela l'a mis très en colère car il avait perdu le contrôle et j'étais enfin, après tout ce temps, libre de raconter mes vérités au Dr M. À cette époque, je suis restée avec le Dr M et mon ex et moi nous avons commencé à voir un psychiatre de famille qu'il tenait à charmer, comme un nouveau jouet avec lequel jouer.

J'avais perdu 90 livres en peu de temps à l'époque, et il a reconnu dans un enregistrement sonore que c'était à cause de troubles émotionnels et psychologiques entre nous, mais qu'il ne s'en souciait pas et ma santé lui était

bien égale. Il y a eu des fois où j'étais debout trois jours d'affilée sans dormir et j'étais le seul parent sur lequel les filles pouvaient compter. Des années auparavant, lui et la mère biologique des filles m'ont accordé la garde légale devant les tribunaux. J'avais une responsabilité envers les filles, mais je ne pouvais pas sortir de la relation ni être la meilleure des mères que j'aurais pu être. Le 25 juillet 2015, j'ai un enregistrement audio où je lui dis en pleurs que je devenais folle et que je devais m'éloigner de lui. Il est manifeste qu'il était devenu complètement négligent à l'égard de ma santé mentale, émotionnelle et physique, puisqu'il n'a rien fait.

En privé, il me rappelait constamment que j'aimais trop les filles pour pouvoir le quitter. À ce moment-là, j'avais perdu la moitié de mon poids corporel et je perdais rapidement l'esprit. Malgré mes efforts pour faire des compromis avec lui et partir tranquillement, le 29 septembre 2015, il est rentré de chez les voisins en état d'ivresse comme tous les soirs quand je lui ai dit que j'étais suicidaire. Il m'a froidement regardé dans les yeux et m'a dit : « Je te suggère de vivre, mais si tu pars, emmène le chien avec toi. » À ce moment-là, je me suis aperçue à quel point il me détestait et à quel point je détestais la personne que j'étais devenue, et en moins de cinq minutes, j'ai quitté la maison dans notre véhicule garé dans la rue, sous la fenêtre de la chambre, où il s'était « soi-disant » vite endormi, car il m'a « soi-disant » pas entendu partir, avec mon chien. J'ai tenté de m'enlever la vie à quelques pâtés de maisons, par surdose, dans une église locale, où j'ai supplié Dieu de me laisser mon esprit s'envoler en toute liberté dans une autre vie. Il m'avait détruite sur le plan psychologique, émotionnel, physique et spirituel. J'avais tenté à maintes reprises de le faire renoncer à me traiter ainsi, mais entre avril et septembre, il a continué de me laver le cerveau pour me faire croire que c'était moi l'agresseur et, à ce moment de désespoir, je pensais que personne ne me croirait parce que j'avais gardé le secret depuis si longtemps et qu'il était le type le plus charmant qui soit et qui pouvait littéralement convaincre n'importe qui de n'importe quoi. C'est d'ailleurs ce qui l'avait fait tellement prospérer dans le domaine des ventes. À maintes reprises, au fil des ans, j'avais menacé de partir, mais parce que j'avais extrêmement peur et qu'il me manipulait avec ses soi-disant attentions amoureuses, le cycle de la violence se répétait et il me rappelait sa menace de me tenir à l'écart des filles. Ces menaces se sont multipliées au cours de 2015, lorsque les filles avaient 16 et 18 ans, et cette violence m'a presque tuée. Mais j'ai survécu pour une raison, et cette raison c'est de dire ma vérité.

Après ma tentative de suicide, j'ai été hospitalisée par les services d'urgence. Il lui a fallu plus de huit heures pour informer mes parents de ma tentative de suicide, ce qui lui a donné le temps de fabriquer une « histoire ». Dès que mes parents sont arrivés à l'hôpital, il a dit à ma mère que c'était de sa faute à elle et cette expérience la traumatise encore aujourd'hui. Elle se souvient qu'il était extrêmement suspect et agité pendant qu'il était à l'hôpital. Il a exigé qu'elle dise à la famille que j'étais atteinte d'une maladie mentale, sans quoi il le ferait lui-même. Ma mère était horrifiée. Il a dit aux gens de notre entourage que j'étais atteinte d'une maladie mentale, raison pour laquelle il avait demandé le divorce, raison pour laquelle, j'avais essayé de me suicider. Comme l'enregistrement vous l'apprendra, ce n'était clairement pas le cas. De plus, comme je l'ai appris plus tard de ma fille cadette, il n'a pas attendu pour raconter tous les détails de ma tentative de suicide à nos filles et il m'a dit que, pendant que j'étais à l'hôpital, que je ne devais PAS communiquer avec elles, un point c'est tout. Les conséquences annoncées se sont concrétisées et il a tourné les filles contre moi. Le Dr M a organisé mon transfert à l'hôpital de sa région où mon ex a tenté de me faire soigner pour une maladie mentale. Son comportement était étrange. Quand j'ai été transférée, je l'ai appelé parce que j'avais peur, mais il m'a dit qu'il prenait un verre avec le voisin et que je ne devais pas le déranger. Il a refusé de m'apporter un gilet ou des chaussures chaudes. Il a annulé notre compte bancaire. Il ne m'a rendu visite que deux fois pendant que j'étais à l'hôpital, mais il refusait de me voir à moins que je descende jusqu'à l'auto, qu'il conduisait ensuite en dehors des lieux, ce qui était contraire aux normes, mais il s'en fichait. Les psychiatres de l'hôpital m'ont dit que tout ce que j'avais à faire, c'était de rester loin de lui et on m'a donné congé cinq jours plus tard. Mon ex m'a dit de ne pas revenir à la maison. L'équipe psychiatrique m'a conseillée de prendre un taxi pour rentrer, car c'était ma maison, la maison où je devais guérir, et si les filles et lui n'étaient pas d'accord, ils n'avaient qu'à aller ailleurs. J'avais trop peur de lui pour risquer de le faire. Il est venu me chercher à l'hôpital une heure plus tard, après quoi je me suis rendue compte qu'il avait pillé mes choses à l'hôpital, prenant mon téléphone

(transférant mon carnet de notes de mon téléphone au sien via iMessage) et mes notes de suicide que j'ai malheureusement écrites juste avant ma tentative quand j'étais pleine de mépris pour moi-même. Il m'a déposée chez mes parents avec deux valises, en disant que ma fille aînée avait préparé mes bagages, mon chien, mon téléphone et mon sac à main sans carte de crédit, carte de débit, clé de véhicule ou de la maison. Environ quelques semaines après, j'ai été hospitalisée pour une deuxième crise, car tous mes comptes avaient été piratés, les mots de passe changés, mon ordinateur portable piraté et les roues du véhicule que j'empruntais à ma mère étaient dégonflées. J'avais vraiment peur pour ma vie en pensant qu'il viendrait se venger parce que je commençais à dire ma vérité. Il me criait toujours dessus, demandant à savoir ce que je racontais au Dr M. Quand j'ai été hospitalisée, le Dr M m'a dit : « Vous vivez dans la peur depuis très longtemps. » Encore une fois, j'ai pu quitter l'hôpital cinq jours plus tard. Ce fut une expérience humiliante que je n'ai aucune envie de revivre de sitôt. Je n'ai pas été hospitalisée depuis et je suis éternellement reconnaissante envers mon psychothérapeute qui m'a aidée à guérir bon nombre de mes traumatismes, mais j'ai encore beaucoup de chemin à faire. Ce n'était que le début de l'enfer que mon ex allait me faire vivre depuis, jusqu'à aujourd'hui.

À ce moment-là, les filles ont commencé à voir le même psychiatre que nous avons consulté pour « nos » problèmes conjugaux. Il en a profité pour continuer à me dépendre de façon très négative et comme avec moi, il s'asseyait avec mes filles lors des rendez-vous, imposant sa présence violente de manière passive. Mon ex a négligé les besoins et les préoccupations de mes filles en matière de santé mentale et, aujourd'hui, elles ont toutes deux d'immenses difficultés dans leur vie. Les efforts que j'ai déployés pour rétablir le contact avec elles ont été infructueux, ce qui m'a complètement brisé le cœur.

J'ai de nombreux enregistrements sonores (environ 30 heures; six avant ma tentative de suicide et des douzaines par la suite) qui illustrent clairement le contrôle coercitif, les accusations de folie et les menaces. Ils prouvent qu'entre le 20 novembre 2015 et le 11 avril 2017, il n'a eu de cesse que de me menacer, m'avertissant que si je faisais appel à un avocat, je ne verrai jamais un sou de plus que 25 000 \$, soit la somme obtenue par sa première épouse, compte tenu de l'inflation. Au début, il a changé les serrures de la maison et a refusé de me permettre de ramasser des effets personnels. Environ 18 mois plus tard, il m'a permis d'y aller en compagnie de ma mère, pendant une heure, sous sa supervision directe et il me suivait partout, me disant ce que j'étais et ce que je n'étais pas autorisée à avoir. C'était une expérience extrêmement intimidante et, en fin de compte, il ne m'a permis de prendre AUCUN objet sentimental. Ces objets comprenaient mes photographies et les vidéos de ma famille, mes effets personnels d'enfance, les cadeaux d'anniversaire d'autres personnes qu'il exigeait comme faisant partie de son décor, tout ce qui concernait mon chien, mes dossiers d'impôt sur le revenu, ma propriété intellectuelle, en somme tout ce qu'il savait qui signifiait quelque chose pour moi. Il a conservé tous les biens matrimoniaux. J'avais peur de faire intervenir la police, car j'étais extrêmement gênée et honteuse de la situation dans laquelle je me trouvais, compte tenu de ma personnalité, de mon éducation et de mon expérience de travail. C'est là qu'il m'a eue; il espérait que la honte me ferait garder le silence, puisque j'avais travaillé pour le service de police local.

J'ai commencé à enregistrer nos conversations pour deux raisons : en un premier temps, c'est lui qui a commencé à le faire en guise d'« expérience d'apprentissage », mais il les effaçait toujours tout de suite après. Ensuite, je m'y suis mise pour écouter et comprendre ce que je vivais, m'apercevoir que je n'étais PAS folle et que j'étais en proie à des abus extrêmes. Au cours des derniers mois, mon psychothérapeute a écouté certains des enregistrements ou lu leur compte rendu et il est du même avis.

Je n'ai eu aucun contact avec lui depuis le printemps 2017, sur les conseils du Dr M, qui estimait que le fait de continuer à communiquer avec lui me nuisait encore plus. C'était très difficile pour moi, car j'avais subi un traumatisme à cause de lui au cours des 13 dernières années, après avoir perdu tout ce qui me tenait à cœur, mon esprit d'initiative et mon indépendance. J'étais devenue handicapée mentale et je dépendais de lui. Depuis le moment de notre séparation jusqu'à la rédaction de cette lettre, il ne m'a pas donné un triste sou pour mes nécessités de la vie, ni un sou de nos biens. Il m'a dit à maintes reprises que si je faisais appel à un avocat, je

ne verrais jamais un sou de plus que 25 000 \$. Il m'a fait vivre dans un état de PEUR pendant cinq ans et demi et cela m'a profondément marquée.

Soit dit en passant, comme cela se rapporte à ce dont je parlerai plus tard, à Noël 2015, ce prédateur m'a dit qu'il n'amènerait les filles voir mes parents que si je quittais les lieux. Ce fut le moment le plus déchirant de ma vie, assise dans le garage glacial de mes parents, à manger des biscuits sablés du seul et unique ami que j'avais à part lui, pendant plus de quatre heures, à quarante pieds de mes filles, que je n'avais pas vues ou à qui je n'avais pas parlé depuis cette nuit fatidique, alors qu'il était assis avec ma famille immédiate et élargie pendant que les filles célébraient Noël avec leurs grands-parents, comme elles l'ont fait chaque année depuis 2003. Je voulais cette expérience pour mes filles et mes parents, alors j'ai cédé. Tout d'abord, il a aliéné mes filles de moi et plus tard de ma famille, la famille la plus proche qu'elles ont eue en grandissant. Je n'ai pas parlé avec ma fille aînée depuis ma tentative de suicide et j'ai commencé une relation avec ma fille cadette après environ 18 mois, mais elle a été au mieux inégale. Elle a toujours été ma précieuse petite coccinelle que je n'ai pas entendue depuis cinq ans et demi. C'était tout mon monde et mon cœur qui ont été brisés.

J'ai engagé une avocate de l'aide juridique en droit de la famille au cours de l'été 2016. À ce moment-là, les menaces se sont intensifiées, car je contrevenais à ses directives. Je lui ai fourni un document de 31 pages décrivant les mauvais traitements et, après 15 mois de tergiversations et de congés de maladie et de vacances, elle n'a finalement offert de médiation que conformément à ce qu'indique le gouvernement canadien dans ses propres documents, à savoir que pendant une procédure de divorce, la médiation ne devrait jamais être utilisée dans les cas de violence familiale. Elle m'a dit que la violence familiale n'avait pas d'importance en cas de divorce puisqu'il n'y avait pas d'enfants mineurs. Or, ma plus jeune était encore mineure et ses besoins ont été ignorés, et maltraiter sa mère par procuration constitue de la violence. Je m'opposais à ce qu'on s'assoie avec l'homme qui détenait tous les pouvoirs et dont j'avais une crainte mortelle. On n'en a pas tenu compte, ce qui m'a amenée à la congédier et à faire appel à une avocate plaidante du secteur privé à la fin de l'automne 2017. Elle m'a dit qu'elle présenterait cette demande au printemps, lors d'une audience spécifiquement consacrée à la violence familiale. L'avocate de l'aide juridique m'a renvoyé le document de 31 pages extrêmement confidentiel par l'entremise de Postes Canada. Ma deuxième avocate était tout à fait au courant de la violence que je subissais, ce qui ne l'a pas empêchée de commettre une erreur de négligence après l'autre, de sorte qu'il finissait toujours par garder le pouvoir. J'ai envoyé beaucoup d'offres, mais elles sont demeurées sans réponse. J'ai été particulièrement traumatisée par ma deuxième avocate, que j'ai congédiée à l'automne 2020 quand j'ai constaté qu'elle n'avait pas posé le moindre geste pour faire bouger mon dossier en près de trois ans. Peu de temps après, j'ai été approuvée pour recevoir l'aide du programme provincial de soutien du revenu, car ma situation s'était aggravée à cause de mon recours à cette avocate.

Au printemps 2018, mon avocate a convoqué une séance de règlement des différends (elle ne savait pas trop pourquoi, car elle m'avait dit lorsque je l'ai embauchée, qu'elle allait présenter ma cause lors d'une séance spécialement consacrée aux ménages au printemps et mes deux belles-filles avaient l'âge légal à ce moment-là) à laquelle je me suis rendue au palais de justice, effrayée à mort. Elle était en retard, me laissant seule dans la petite salle d'attente avec ma mère, effrayée à mort, attendant que lui et son avocat se présentent. J'ai passé une dizaine de minutes dans la salle pendant que mon avocate parlait avec la médiatrice de la pluie et du beau temps et des dernières nouveautés dans leurs vies respectives. J'ai vraiment l'impression qu'elles auraient mieux fait de discuter des menaces et de la violence entre partenaires intimes que je subissais. Sur ce et avant de quitter le palais de justice rapidement, elle m'annonce qu'elle a oublié d'aviser son avocat à lui de l'audience, mais que moi j'avais rempli mon devoir. Elle a ensuite informé son avocat par écrit en disant que « nous devrions être en mesure de régler la question comme les deux avocats compétents que nous sommes ». Apparemment non.

De plus, au printemps 2018, mon ex s'est présenté à TD Canada Trust et, sans mon consentement et à mon insu, peut-être suivant les conseils de son avocat, qui savait que nous divorcions et que nous partagions des

actifs, et aucun d'entre nous ne travaillait, il a annulé l'hypothèque que nous avions sur 60 mois. Puis, dans une autre attaque sadique contre moi, il a envoyé ma plus jeune fille et son petit ami me rendre visite avec une boîte ouverte remplie de photos de mariage encadrées, de restes d'invitations de mariage, d'étiquettes de bouteilles de vin, de cadeaux que je lui avais donnés et d'objets sentimentaux pour nous deux et elle a dit : « Papa a dit que tu voulais récupérer ces trucs. » J'étais sous le choc. La semaine suivante, lorsqu'elle a rendu notre chien, je lui ai dit : « Je ne sais pas pourquoi papa a renvoyé ces trucs parce que tout est passé à la poubelle » et c'est la SEULE fois que je lui ai dit quelque chose de négatif à son sujet depuis mon départ. J'ai refusé de laisser faire croire à ma fille que je voulais récupérer ces « trucs » deux ans et demi plus tard, comme si j'étais en train de soupirer après lui.

Il n'a jamais répondu à une seule offre que mon avocate lui a envoyée et il m'a envoyée UNE seule offre, le 13 décembre 2019, valide pour 10 jours, comme promis, pour 25 000 \$ et pas un sou de plus, ce qui a gâché mon Noël. Mon avocate, que j'avais le tort de prendre pour quelqu'un qui défendait mes intérêts, nous a dit à ma tante et à moi au printemps 2019 que la meilleure façon de rendre la monnaie à un narcissiste est de NE PAS divorcer, et de le faire vivre sous la menace de devoir payer une pension alimentaire et de se remarier jusqu'à ce qu'il accepte de changer de conduite; un jeu qui ne m'intéresse pas, et qui est en contradiction directe avec la raison pour laquelle je l'ai embauchée : le divorce, le partage des biens et la pension alimentaire pour époux et, lorsque ma tante lui a demandé pourquoi il n'avait jamais été question d'une entente de séparation pour protéger mes biens, elle a répondu que ces ententes étaient importantes il y a cinquante ans, mais qu'elles sont devenues désuètes depuis.

Avant cela, j'avais exercé des pressions pour obtenir une ordonnance de vente de notre maison, et mon avocate n'a pas imposé une seule condition en mon nom pour qu'il me rachète ma part, juste avant l'audience du 17 mai 2019, où j'ai juré dans mon affidavit que je souffre d'un TSPT complexe en raison de son abus narcissique continu. Il s'est ensuite arrangé pour manipuler des dates, des montants d'hypothèque et des valeurs de la maison qui étaient des informations COMPLÈTEMENT FAUSSES, et pendant l'évaluation historique que j'ai reçue, il avait stratégiquement placé mes effets personnels dans les photographies partout dans la maison. Il a ensuite pu donner son opinion sur la valeur de notre maison, soit environ 65 000 \$ de moins que ce qu'il avait déclaré devant les tribunaux un an auparavant, et les deux avocats l'ont acceptée sans réserve. J'ai ensuite été informée par courriel par un avocat débutant du cabinet de mon avocat qui m'a dit essentiellement que si je ne renonçais pas à la pension alimentaire, il refuserait de signer les documents de divorce. J'ai demandé s'il ne s'agissait pas d'un chantage, ce à quoi je n'ai pas reçu de réponse. J'ai envoyé à mon avocate un article portant sur la manière de divorcer un narcissiste et elle a eu l'audace de me répondre : « Je sais parfaitement comment m'y prendre avec un narcissiste puisque je suis en droit de la famille depuis vingt-huit ans. » Ce n'est manifestement pas le cas.

Mon avocate m'a ensuite dit, lors d'une réunion ultérieure, qu'il fallait parfois se contenter de réduire les pertes et, de façon non professionnelle, m'a parlé de son triste divorce trente ans auparavant et m'a expliqué qu'après avoir réduit les pertes, on peut renaître des cendres comme elle l'a fait, entrant à la faculté de droit lorsque sa fille était en première année. Elle me racontait tout cela en me faisant perdre mon temps et mon argent. Interrogée sur les motifs pour lesquels elle m'avait demandé d'obtenir toutes ces preuves du moment où j'ai emménagé, y compris la situation gênante d'avoir eu à communiquer avec mon ancien propriétaire et colocataire pour obtenir une lettre pour elle, elle a également indiqué par écrit que si je ne l'avais pas fait, sa demande pourrait tout aussi bien valoir 25 000 \$. La dernière offre a été envoyée en avril 2020, mais n'a pas été prise en compte, et je n'ai pas eu de nouvelles de mon avocate avant août 2020, ce qui a repoussé le procès ou la médiation. Il y a d'autres détails qui compliquent les choses que je ne peux pas aborder dans un si bref mémoire, mais je l'ai congédiée en septembre 2020. Après ne pas avoir accompli quoique ce soit en mon nom, avoir fait traîner les choses pendant près de trois ans, pendant que je vivais dans la pauvreté au Canada, et après avoir commis des erreurs importantes sans jamais les reconnaître, mon avocate refuse de libérer mon dossier pour obtenir un divorce, car elle détient un privilège d'avocat sur ma maison, une lettre qu'elle m'a

facilement fait signer, sans égard pour mes difficultés cognitives et malgré le Code de conduite fédéral qui indique qu'avant de le faire, un avocat DOIT aviser le client de son droit de demander un avis juridique distinct au sujet du privilège, ce qu'elle n'a PAS fait. Mon avocate m'a complètement laissée tomber sans défendre mes intérêts. En raison de mon handicap cognitif, j'ai amené un témoin à chacune des quelques réunions que nous avons tenues. En près de trois ans, mon avocate m'a envoyé 18 courriels contenant trois lettres toutes simples, une pièce jointe et aucune autre explication. Elle a laissé tout cela durer pendant près de trois ans de ma vie, ce qui a aggravé mes symptômes et la façon dont elle m'a traitée est tout simplement inacceptable.

Après cinq ans et deux avocates qui étaient au courant de la violence familiale et des menaces, je suis maintenant sans avocat et je reçois des prestations d'invalidité du RPC et des prestations provinciales de soutien du revenu. Il a hérité de plus d'un million de dollars en 2020 et il doit encore en hériter beaucoup plus, et il obtient ainsi ce qu'il veut, rester séparé sans jamais avoir à me donner un sou. Je n'ai pas d'argent pour me battre contre lui. Je crois que mon avocate a profité du fait que j'avais une déficience mentale. Il est également inacceptable que son avocat à lui continue de le représenter depuis quatre ans et demi. Il y a eu des crimes et des violations des droits de la personne, et ma liberté continue de m'être volée à ce jour.

Mon ex refuse de me laisser partir. Malgré le fait qu'il n'avait pas changé sa photo de profil sur Facebook pendant plus de trois ans, treize jours après le congédiement de mon avocate, il a changé sa photo pour une autre de lui en smoking et cravate noire, affichant un sourire narquois au visage (sachant que je consulterais sa page Facebook pour voir s'il travaille) dont le message était clair à mon avis : Pouvoir, Richesse et Triomphe. Il a aussi barbouillé mon image sur toutes ses photos Facebook comme si nous étions toujours un couple heureux. En écoutant des témoignages au sujet des médias sociaux, j'ai appris depuis que le fait de me barbouiller sur ses photos m'envoie le message qu'il me possède toujours. Nous sommes au Canada et je ne suis pas un objet.

Ce sont de petits exemples tirés d'une histoire que je raconte dans tous les détails depuis les huit dernières années. Au bas mot, je crois qu'il peut être accusé d'avoir omis de fournir les nécessités de la vie et d'avoir proféré des menaces. Mais il s'agit d'un cas beaucoup plus important de contrôle coercitif. Il me semble que mes preuves sont solides. En plus d'un témoin expert, j'ai une trentaine d'heures d'enregistrements sonores (six avant ma tentative de suicide et tout le reste une collection de tactiques, manèges et menaces au cas où je retiendrais les services d'un avocat), en plus de mon journal et de nombreux écrits datant de 2012. Les conversations enregistrées avec lui confirmeront clairement le contrôle coercitif et l'inégalité du pouvoir. Je les ai enregistrées en pleine connaissance de cause, conformément à l'article 184 du Code criminel.

Depuis la fin de l'automne, j'ai communiqué à quelques reprises avec le sergent d'état-major et le sergent de mon unité chargée des conflits familiaux du Service de police métropolitain, ce qui était extrêmement difficile pour moi, mais je n'ai pas pu obtenir que le sergent demande à un détective de m'interviewer. Le 4 janvier 2021, j'ai fait parvenir au sergent d'état-major (qui a malheureusement été muté depuis) et au sergent un courriel décrivant ma situation familiale complexe et mon intention d'aider le juge Lametti et les députés à comprendre que le contrôle coercitif DOIT être ajouté au Code criminel du Canada pour protéger de nombreuses femmes qui ont une histoire semblable à la mienne ainsi que les générations futures de jeunes femmes. Il m'a fallu de nombreuses années pour comprendre mon expérience et trouver ma voix. J'espère vraiment que vous l'entendrez! Je ne sais plus quoi faire ni comment aller de l'avant, ni comment reprendre en main toute ma liberté (y compris pour les affaires juridiques et financières) et échapper de la prison qu'il a bâtie pour moi. Je me sens paralysée et je vis constamment dans la peur, mais rappelez-vous que je vis au Canada et que je ne suis PAS contrainte de rester mariée à ce monstre. Alors pourquoi m'y oblige-t-on?

Aujourd'hui, je fais l'une des choses les plus difficiles que je n'aie jamais faites en m'adressant à vous, au gouvernement fédéral, et je me sens honorée et encouragée de vous faire part de mon histoire de contrôle

coercitif dans les relations intimes en espérant que cela aidera à apporter des changements pour les femmes et les enfants, en particulier aux victimes qui ont subi de telles atrocités au cours de cette pandémie, et pour faire du Canada un pays meilleur et plus sûr. Je suis extrêmement fière de moi-même. Je subirai peut-être des revers, mais je continuerai de me relever.

J'espérais que les députés ou les témoins parlementaires qui ont lu ce mémoire et qui ont des questions à me poser ou qui pourraient me guider dans ma lutte de toute une vie pour obtenir LA LIBERTÉ de mon agresseur, vous le feriez par l'entremise du greffier du Comité, qui a mes coordonnées. Au cours des derniers mois, j'ai préparé des recueils de preuves en double. Mes deux objectifs sont les suivants : premièrement, que les avocats spécialisés en droit de la famille reçoivent une formation en matière de violence familiale et, deuxièmement, que le contrôle coercitif soit ajouté au Code criminel du Canada. Encore une fois, je vous demande de tenir compte de ma voix et de mon histoire en ce moment très important.

Honnêtement, trouver ma voix a été la partie la plus difficile de tout mon parcours et, comme je l'ai mentionné, j'espère que quelqu'un m'entend. J'ai littéralement tout perdu, en commençant par ma carrière. Ensuite, mon esprit, qui a heureusement guéri au cours des cinq dernières années et plus avec mon psychothérapeute, a aussi souffert des effets durables du TSPT complexe, sans parler du traumatisme supplémentaire causé par mes avocates qui ont aggravé la situation au cours des quatre dernières années et demie. Tous les obstacles possibles ont été placés devant moi, mais je me relèverai, je vous le promets! Je crois en la Vérité! Je crois en la Justice! Après ma tentative de suicide, il a volé mes biens, nos biens, notre maison, nos filles, nos amis et ma dignité. Lui et les avocates en cause ont aussi volé ma confiance dans le système du droit de la famille. Cependant, je suis en train de guérir et je suis prête à me battre. Je suis prête à écrire le prochain chapitre de mon voyage. Je suis prête à faire de la limonade douce. L'ajout du contrôle coercitif au Code criminel du Canada, à l'instar d'autres pays du Commonwealth, mettra fin à la violence silencieuse qui afflige et détruit les femmes, et je vous demande de me laisser vous aider à accomplir cette tâche très importante. Veuillez entendre ma voix.

Je formule les recommandations suivantes, fondées sur mon expérience :

- 1) Un des témoins a dit que notre apprentissage commence à la maternelle. Je ne pourrais être plus d'accord. Il est impératif que notre système d'éducation soit réformé pour inclure l'intervention précoce pour les générations à venir. Il s'agirait d'explorer une approche holistique offrant un programme d'études pour les élèves de la maternelle à la 12^e année qui comprend du temps conçu pour enseigner aux enfants la pleine conscience, les mécanismes d'adaptation, l'estime de soi, la façon de gérer le stress, les sentiments, la communication et de nombreux autres sujets. Il doit y avoir un changement d'esprit fondamental à partir du plus jeune âge, peu importe le milieu d'où on vient. Ce sont les outils nécessaires pour tenter de s'attaquer à un changement systématique entre les hommes et les femmes.
- 2) Il faudrait prévoir un financement pour les services de police afin de bâtir et de soutenir un réseau de membres du service des conflits familiaux, y compris des équipes d'agents rattachés à des travailleurs sociaux et guidés par des spécialistes de la violence familiale. Je vis dans une région du Canada qui compte plus d'un million d'habitants; pourtant, je crois que notre service chargé des conflits familiaux ne compte que huit équipes d'enquêteurs et de travailleurs sociaux pour enquêter sur les situations de violence familiale les plus graves. Il faut également que le personnel reçoive une meilleure formation sur la violence et sur les comportements coercitifs et contrôlants entre partenaires intimes; je songe surtout au personnel des patrouilles, qui sont ceux qui sont sur la ligne de front et qui traitent quotidiennement ce genre de situations au sein du Service. Mme Gill a mentionné avoir travaillé avec des services de police partout au Canada et les divers scénarios sont présentés pour que les agents soient au courant de ce type de violence. Toutefois, elle n'est qu'une femme et elle a besoin d'aide pour réformer les services de police. Je suis heureuse de voir que les trois chefs de police qui ont pris

la parole pendant les délibérations étaient en faveur de l'adoption d'un tel projet de loi et de la formation de leurs agents pour qu'ils sachent reconnaître les signaux d'alarme d'un problème beaucoup plus vaste.

- 3) Il n'y a pas d'excuse : tous les avocats en droit de la famille doivent être accrédités comme ayant une formation en matière de violence familiale ou, à tout le moins, prévoir ce genre de formation pour ceux qui voudraient être accrédités et être assez fiers et disponibles pour s'annoncer comme ayant cette expertise. Mes deux avocates étaient au courant de la violence conjugale et des menaces, mais elles n'en ont pas parlé et n'ont rien fait pour m'aider ou me soutenir. En fait, elles ont beaucoup nui à la situation par des abus de pouvoir, les leurs et les siens. Je crois que lorsqu'il est question de violence familiale, la complaisance est synonyme de complicité. C'est tout simplement INACCEPTABLE.

J'ai toujours dit à mon ex que la vérité me libérerait un jour. Je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de lire mon histoire et d'avoir participé à mon voyage.

Déclaration de la victime ~ La prière de Kesha Rose Sebert

Eh oui, j'ai failli y croire les yeux fermés
Quand tu m'as dit que je n'étais rien sans toi
Mais après tout ce que tu as fait
Après le bûcher que tu as allumé
Pour me faire vivre l'enfer
Je te sais gré de la force que je me suis donnée
En apprenant à me battre pour moi-même
Et nous savons tous deux les vérités que je tais
Je me contenterai de faire mes adieux
J'espère que tu pries quelque part à ton tour
J'espère que ton âme change, qu'elle change
J'espère que tu trouveras la paix
Priant ainsi prostré, priant à genoux
Je suis fière de qui je suis
Et c'en est fait de moi, disais-tu
Mais tu faisais erreur
C'en est fait des monstres
Je respire à nouveau et le meilleur reste à venir
Car je peux y arriver par moi-même
Et je n'ai pas besoin de toi
J'ai trouvé une force pour moi inconnue
La force de la foudre à force de brûler
De quoi effacer ton nom à tout jamais
Tu as mis le feu aux poudres et tu m'as fait vivre l'enfer
J'ai dû apprendre à me battre pour moi-même
Et nous savons tous deux les vérités que je tais
Je me contenterai de faire mes adieux
J'espère que tu pries quelque part à ton tour
J'espère que ton âme change, qu'elle change
J'espère que tu trouveras la paix
Priant ainsi prostré, priant à genoux

Oui, il m'arrive de prier pour toi la nuit
Un jour, tu verras peut-être la lumière
Aux dires d'aucuns on récolte ce que l'on sème
Mais il est des choses que Dieu seul peut pardonner
J'espère que tu pries quelque part à ton tour
J'espère que ton âme change, qu'elle change
J'espère que tu trouveras la paix
Priant ainsi prostré, priant à genoux